

Les jeunes, l'emploi et la ville. Une situation préoccupante

Françoise Benhamou, professeur des universités

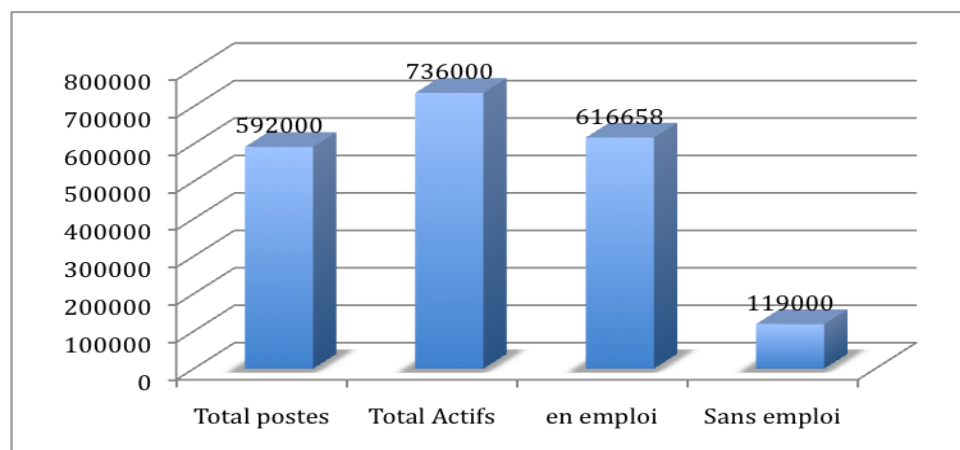
Joseph Cerrato, vice président de l'université Paris 13

La difficulté, avec les politiques de l'emploi, est de proposer un diagnostic pertinent et des mesures qui évitent les effets d'aubaine. Les données sont démographiques, éducatives, elles relèvent de la politique de la ville. Elles ne sauraient s'abstraire des déterminations culturelles.

La Seine-Saint-Denis souffre d'un marché du travail structurellement déséquilibré. Le déséquilibre est d'abord quantitatif, ce qui est probablement le cas de bien des territoires de banlieue voués à accueillir deux flux de populations : des populations immigrées qui recherchent en banlieue des opportunités d'emploi et de logement et le rapprochement avec leurs familles et leurs amis, et des jeunes et moins jeunes qui quittent les centres des villes du fait de la spéculation immobilière. Mais il y a une spécificité propre à ce territoire qui fait apparaître que, quels que soient les indicateurs pris en compte dans les études sur le marché du travail, le département est toujours, et de loin, le plus mal classé de l'ensemble de la région Ile de France, et détient, malgré un moindre taux de chômage en Ile-de-France que dans l'ensemble du pays, un taux de 2 points plus élevé que la moyenne nationale.

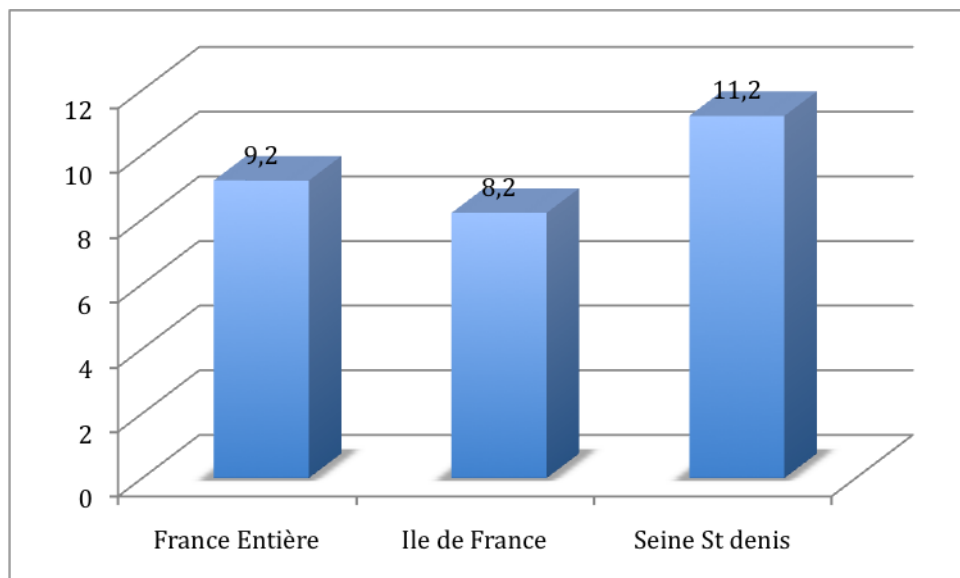
Ce simple chiffre suffit à donner la mesure d'un problème auquel aucune politique de la ville, aucun plan banlieue ne semblent avoir apporté un début de solution tant les écarts constatés persistent dans la durée.

Emploi et population active du département au 31/01/2011



Source Préfecture Seine Saint-Denis.

Taux de chômage au 31 / 12 /2010 en pourcentage de la population active



Source INSEE, données provisoires pour 4T 2010.

Un déséquilibre qualitatif

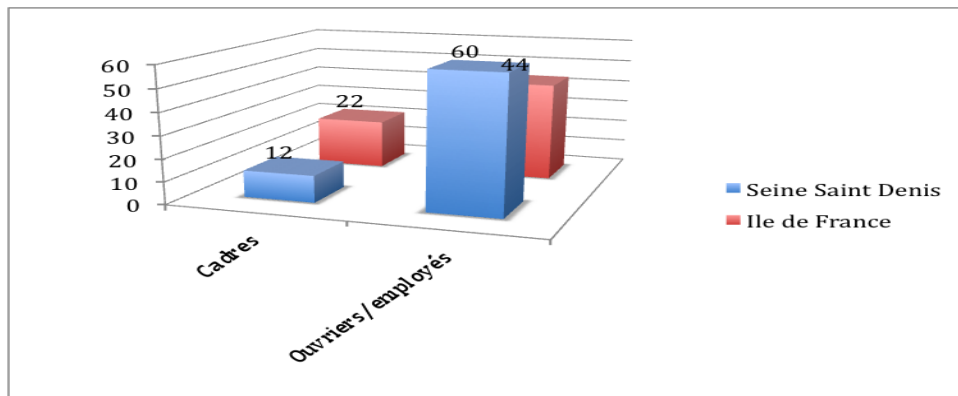
Le déséquilibre du marché du travail est d'abord quantitatif, et peut s'expliquer pour une faible part par le dynamisme démographique du département qui voit sa population croître de 1% par an depuis plus de 10 ans : 22% de la population a moins de 29 ans en 2006, et la population jeune croît plus vite dans le département que dans le reste de l'Ile-de-France (Source : Conseil général).

Mais le déséquilibre est aussi et surtout qualitatif, et tient à l'inadéquation entre l'offre et le niveau de qualification de la population active. Quelques données permettent d'illustrer ce constat.

Si l'on compare les différentes catégories d'emplois et les qualifications des actifs du département, on observe en premier lieu une surreprésentation des ouvriers et employés parmi les actifs. L'offre de postes pour ce niveau de qualification est insuffisante : elle plafonne à 0,6 emploi offert pour 1 actif dans ces catégories. Réciproquement, on assiste à une sous représentation au niveau cadre : 1,3 poste offert pour un cadre actif résidant dans le département. L'offre de travail semble ainsi tirer vers le bas, du point de vue de la qualification, la population habitant dans le département.

Part respective des emplois de cadres et d'ouvriers ou d'employés dans le 93 et en Ile-de-France

	Cadres	Ouvriers et employés
93	12	60
IDF	22	44



Source Préfecture Seine Saint-Denis.

La population locale ne profite pas –ou très à la marge seulement- de la requalification économique du territoire, passé d’une activité principalement industrielle dont des pans entiers ont disparu, à une activité majoritairement tertiaire avec l’arrivée ou le développement d’entreprises des secteurs de la banque, de l’assurance, des technologies numériques et de l’audiovisuel... Serait-ce que l’emploi est lui-même déséquilibré ? Loin s’en faut : en 2011, il y a plus d’emplois de cadres (113 000) que d’ouvriers (106 000) en Seine-Saint-Denis. L’interprétation est donc simple : les emplois qualifiés s’adressent de fait à une population non-locale, tandis que les emplois moins qualifiés sont affectés à la population locale.

Ces chiffres font aussi apparaître la difficulté de convaincre des populations à haute qualification, venues travailler à l’occasion de l’installation d’entreprises en-Seine-Saint Denis, de résider dans le territoire. Il serait logique de limiter les migrations quotidiennes, fatigantes, chronophages, et dont les coûts sont assumés par la collectivité (aménagement de transports urbains, déséquilibres immobiliers, etc.) aussi bien que par les individus. C’est là que la politique de la ville doit entrer en jeu en aménageant des infrastructures de transport, scolaires et culturelles, et en améliorant la sécurité des circulations en soirée.

Des initiatives ponctuelles, mais à l’impact réduit

Beaucoup des entreprises du territoire offrent des emplois qualifiés ou très qualifiés, le niveau requis étant le BTS/DUT (Bac +2) pour les métiers d’entrée de la banque ou de l’assurance par exemple. On pourrait en attendre la correction progressive des distorsions entre emploi et formation, et entre le recrutement local et extraterritorial. Mais les données chiffrées n’incitent pas à l’optimisme.

Tout se passe comme si l’amélioration du tissu industriel créait dans le même temps une propension à l’embauche à l’extérieur du périmètre où ce tissu se déploie. Inadéquation des formations aux emplois ? Crainte de la part des entreprises d’une sorte de double peine qui consisterait à cumuler l’installation sur un territoire réputé difficile et l’ancrage social dans ce territoire ?

Si on se tourne vers la situation des jeunes du département, on s’aperçoit qu’ils ne répondent que très partiellement à ces nouveaux besoins. Le plus souvent sortis du système sans atteindre l’enseignement supérieur, ils sont loin de pouvoir remplir les nouveaux postes de travail qui se créent où vont se libérer au gré des renouvellements d’effectifs. Il serait

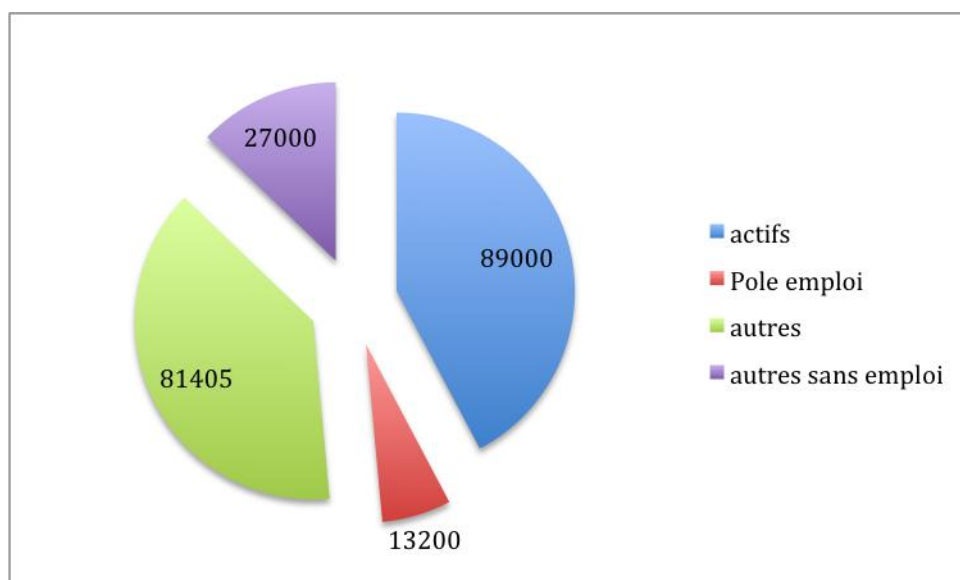
toutefois trop rapide d'en déduire que c'est l'insuffisante formation des jeunes qui explique à elle seule leur surreprésentation dans les statistiques du chômage.

Un sous-emploi endémique pour les plus jeunes

A la fin de 2010, sur les quelques 206 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le département, 89 000 se déclarent en situation d'emploi et 13 200 sont inscrits à Pôle Emploi. Mais ce dernier nombre ne donne qu'une idée très partielle de la réalité du sous-emploi des jeunes. Beaucoup de sans-emploi ne s'inscrivent pas à Pôle Emploi, probablement parce qu'ils ne sont pas éligibles à l'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE), n'ayant jamais travaillé après leur cessation d'études.

On a une idée plus précise du nombre de jeunes sortis du système à travers les données des Missions locales pour l'emploi qui comptent 37 000 inscrits. En fait, en comptabilisant d'autres dispositifs annexes, ce sont environ 40 000 jeunes qui se retrouvent au bord du chemin.

Situation globale des jeunes de 15 à 24 ans du département par rapport à l'emploi

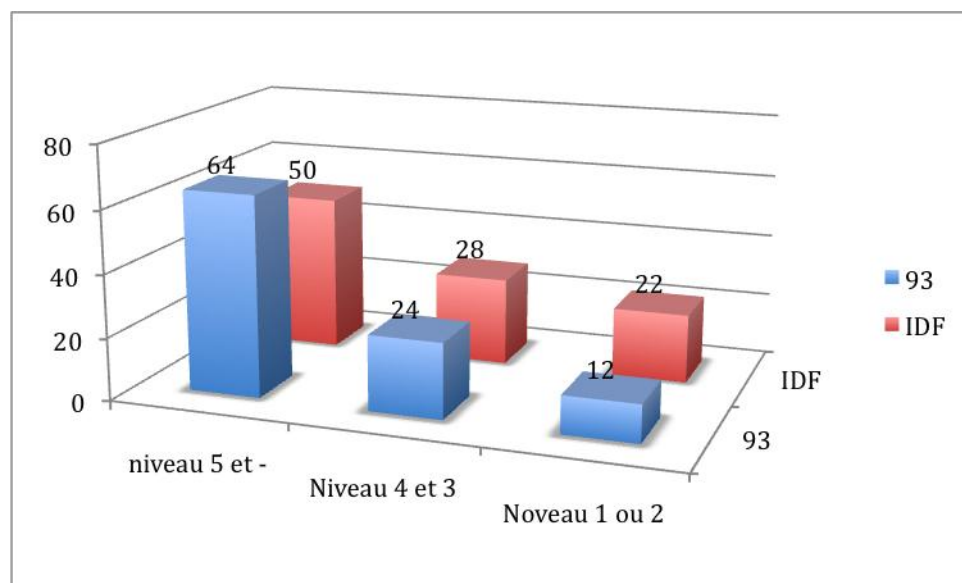


Source Préfecture Seine Saint-Denis.

Ces chiffres sont une fois de plus très supérieurs à ceux du reste de la région Ile de France ; on retrouve dans cette catégorie d'âge à peu près les mêmes écarts qualitatifs que pour l'ensemble de la population active.

Niveau de qualification des jeunes sortis du système scolaire dans le 93 et en Ile-de-France

	niveau 5 et - (BEP ou -)	Niveau 4 et 3 (Bac et Bac +2)	Niveau 1 et 2 (bac+3 et +)
93	64	24	12
IDF	50	28	22



Source Préfecture Seine Saint-Denis.

La sortie plus rapide du système scolaire dans le département par rapport au reste de la région a pour corollaire un moindre niveau de qualification. Une analyse plus fine des chiffres fait apparaître qu'un tiers des jeunes sortis du système n'ont pas la moindre qualification. Et entre 21 et 24 ans, nombre de jeunes arrêtent leurs études, le taux de scolarisation passant de 62% à 20 ans à 18% à 24 ans.

Ces données traduisent entre autres l'impact du fort flux migratoire d'étrangers en Seine-Saint-Denis : un grand nombre des jeunes dans ce cas sont sur le territoire depuis moins de 5 ans, ce qui explique une large part des difficultés d'adaptation au système scolaire. La persistance dans la durée de cet afflux de populations étrangères vers le 93 constitue un élément de ce déséquilibre structurel. Les jeunes étrangers de la Seine-Saint-Denis sont nettement moins nombreux à poursuivre leurs études que dans le reste de l'Ile-de-France (34% contre 45% -Source : Conseil général).

Ces données mettent en évidence les termes du problème. Le niveau de formation reste, malgré des progrès, globalement insuffisant : moins de reçus au bac, moins de diplômés de l'enseignement supérieur que partout ailleurs. Or toutes les études montrent que le diplôme, en particulier dans l'enseignement supérieur, est le meilleur moyen de trouver un emploi. La dernière enquête du CEREQ illustre cette meilleure résistance des jeunes les plus diplômés aux effets de la crise depuis 2008.

L'amélioration du niveau de formation et l'emploi. Sésame ou illusion ?

L'amélioration des niveaux de formation est d'autant plus urgente qu'elle seule peut permettre à un plus grand nombre de jeunes du département de s'insérer localement. Le chemin à parcourir est long. Il suppose une évolution radicale de la répartition de la population par catégories socioprofessionnelles dans le département. Cette évolution se fera-t-elle par 'boboïsation', avec l'arrivée de nouvelles classes moyennes chassées du centre par les prix de l'immobilier parisien, au risque du rejet d'une partie des habitants actuels vers des zones de relégation toujours plus lointaines ? L'illusion statistique se substituerait alors à la réalité de l'amélioration observée. Ou assistera-t-on à l'élévation du niveau de formation de la jeunesse du département, entraînant une 'requalification' sociologique après la requalification économique ? Cela suppose qu'à la force du diplôme s'ajoute la volonté des entreprises et l'efficacité de la politique de la ville : elle doit permettre un maintien des habitants sur le territoire malgré les hausses des prix.

Inversement, le réflexe est grand qui consiste à considérer que la réussite se manifeste par le fait de quitter le territoire où l'on était installé. On retrouve ici le message à peine subliminal d'une éducation nationale qui s'attelle au repérage des « meilleurs » pour les aider à rejoindre les établissements d'excellence presque tous installés au cœur de la ville-centre. Situer l'excellence en banlieue, la faire connaître et apprécier est sans doute un enjeu éducatif mais aussi pour l'emploi. Saura-t-on faire en sorte que les jeunes trouvent à s'épanouir sur leur territoire d'origine plutôt que d'aspirer à s'en éloigner comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui ?

Lignes de fuite et inégalités intra-territoriales

Deux lignes de fuite se dessinent ainsi. Le départ de ceux qui se paupérisent vers des banlieues plus lointaines, et le départ de ceux qui « réussissent » vers des zones plus centrales. L'inadéquation entre l'offre d'emplois et la population active fait que plus de la moitié des actifs en situation d'emploi (54%, soit un peu plus de 335 000) travaillent dans un autre département. Inversement, un nombre significatif d'actifs employés dans le 93 résident dans d'autres départements, notamment, mais pas seulement, ceux des entreprises venues du centre de Paris ou de l'ouest de la région vers la Seine-Saint-Denis pour des raisons de disponibilité et de prix du foncier. Pour ces dernières, la réussite de leur greffe sur le territoire passe par une intégration progressive d'un plus grand nombre de recrutements locaux au sein de leurs effectifs. Mais s'en donnent-elles les moyens, ou s'accommodent-elles de la situation, persuadées qu'elles ne trouveront pas satisfaction à leurs besoins localement ?

La situation n'est pas homogène sur l'ensemble du département. Certaines zones de relégation connaissent des situations bien plus graves encore. Jusqu'à 40% de jeunes sans emploi dans certains quartiers. Cet état de fait alimente tous les maux bien connus de la Seine-Saint-Denis : sentiment d'être les laissés-pour-compte de la République, tentation du recours à l'économie souterraine et aux trafics notoirement installés dans certains quartiers, conviction de l'inutilité des efforts d'intégration ou d'adaptation, perte de confiance dans un système dont les règles ne semblent faites que pour d'autres, et rejet d'institutions dont on n'attend plus rien.

La révolution au loin ?

Tous les ingrédients du cocktail qui fit exploser les cités en 2005 restent d'actualité et la moindre étincelle pourrait remettre le feu. En effet, dans les banlieues, et quoi que certains aiment à laisser penser, le déclencheur de la révolte n'est pas à rechercher du côté des religions ou du choc des cultures. L'insupportable réside dans le chômage, celui des nombreux sans-diplômes et aussi celui des jeunes diplômés. Il procède du sentiment de l'injustice, qui trouve un terreau objectif dans le rejet de la valeur du diplôme, lorsqu'il a été obtenu à la force du poignet.

Revenons un instant là où le printemps arabe a démarré, en Tunisie. L'effort public en faveur de l'éducation, amorcé du temps du président Bourguiba, fut impressionnant, et aura permis d'atteindre des effectifs étudiants importants : 336 000 au cours de l'année 2006-2007, et une prévision de près de 450 000 pour 2014, pour une population de 10,3 millions d'habitants. Mais selon une étude datant de 2008 (Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des Jeunes et Banque mondiale, *Dynamique de l'emploi et adéquation de la formation parmi les diplômés universitaires*, Tunis, 2008), le nombre de nouveaux diplômés est très excédentaire en regard du niveau de l'activité économique, de sorte que près de la moitié des jeunes actifs diplômés du supérieur se retrouvent durablement sans emploi 18 mois après l'obtention du diplôme. Une déception qui vient rejoindre celle des chômeurs sans diplômes et des travailleurs pauvres.

On pourrait se bercer de l'illusion que ce qui est plus ou moins lointain mérite de la compassion, une solidarité mesurée et quelques envolées affectives et distancées. Pourtant, la leçon de ce qui se passe doit nous imposer une lecture sans concession du sentiment d'abandon qui prévaut dans nos banlieues. Dans le département du 93, si le taux de diplômés est, comme on l'a vu, bien plus faible qu'ailleurs, malgré deux universités qui forment plus de 40 000 étudiants au total et qui abritent cinq IUT, cela ne justifie pas cette sorte d'exclusion de fait qui se produit au fil du temps.

Les révoltes se sont souvent tournées contre les banlieues elles-mêmes, dans une sorte de volonté de détruire certains des équipements qui constituent une source de revitalisation des périphéries urbaines. Et si la place de l'Opéra prenait des allures de place Tahir ? Sans doute cesserait-on de voir dans la politique de la ville une question d'immobilier et de transport, ou de ne penser les difficultés de l'école que comme si celle-ci pouvait à elle seule agir à contrecourant des évolutions constatées. Il est pourtant possible de construire du lien social et de renforcer l'emploi, comme nombre d'initiatives en témoignent [voir encadré], seule condition de la sortie d'une crise si structurelle qu'on en oublie qu'elle se joue aux portes de nos villes.